

Guide de direction d'un numéro de la revue *Hybrid*

I. Ligne éditoriale

Revue annuelle bilingue français-anglais, *Hybrid* explore depuis 2014 la relation entre les technologies numériques et les pratiques artistiques et littéraires, ainsi que les pratiques de recherche transformées par le numérique. Née dans le contexte de création du laboratoire d'excellence des arts et médiations humaines (Labex Arts-H2H) et publiée par les Presses universitaires de Vincennes, la revue propose non seulement des réflexions théoriques et des études de terrain, mais inclut également des œuvres de recherche et création qui explorent de diverses manières la matérialité du texte et de l'image numériques. Elle est désormais portée par l'EUR ArTeC.

<https://journals.openedition.org/hybrid/>

II. Le rôle des directeurs/directrices du numéro

- La direction du numéro rédige l'appel à contributions et participe avec ArTeC à sa diffusion auprès des réseaux de chercheurs et chercheuses
- La direction se charge de la relation avec les contributeurs et contributrices
- La direction mène une politique inclusive et égalitaire dans le choix des contributions
- La direction s'assure que les contributions sont conformes aux normes ArTeC

III. Normes éditoriales et techniques

1. Structure générale et rédaction

- La revue doit comporter une introduction, des articles, des créations et des recensions ou notes de lecture
 - o Voir pour exemple ce n° : <https://journals.openedition.org/hybrid/1053>
- 2 formats au choix :
 - o **Petit format à 250 000 signes maximum**, composé de :
 - 1 introduction (20 000 signes max)
 - *au moins* 5 articles (25 000 signes max chacun)
 - *au moins* 3 notes de lectures (10 000 signes max chacune)
 - *au moins* 2 création (une vidéo et/ou des images et/ou 10 000 signes max)
 - o **Grand format à 500 000 signes maximum**, composé de :
 - 1 introduction (30 000 signes max)

- *au moins* 10 articles (25 000 signes max chacun) organisés en au moins 2 parties
- *au moins* 5 notes de lectures (15 000 signes max chacune)
- *au moins* 2 créations (une vidéo et/ou des images et/ou 10 000 signes max)
- optionnel et au choix :
 - 1 ou 2 entretiens (environ 30 000 signes chacun)
 - 1 ou 2 témoignages (environ 30 000 signes chacun)

2. Contribution

Chaque contribution doit être accompagnée de :

- Une biographie de l'auteur ou l'autrice de la contribution de 800 signes maximum
- Un minimum de 5 mots-clefs afin d'optimiser le référencement de l'article
- Un résumé de 1500 signes max
- Une bibliographie (pour les articles) aux normes APA (voir les *normes rédactionnelles* transmises)

Tous ces éléments cités sont à prendre en compte lors du calibrage (par ex. : les 25 000 signes max d'un article doivent comprendre les signes du résumé, de la biographie, de la bibliographie, etc.)

La dimension internationale est encouragée. Les articles peuvent être rédigés en anglais (ou autres langues sous réserve qu'ils puissent être évalués en langue originale). Dans ce cas-là, le nombre de signes maximal est de 20 000.

3. Iconographie

- L'iconographie doit être succincte et respecter le code de la Propriété intellectuelle.
- Elle doit être essentielle au propos et non accessoire.
- Elle doit être fournie au format JPG ou PNG, au profil colorimétrique RVB et en 150 DPI max.
- Chaque image doit faire l'objet d'une demande d'autorisation. Voir à ce sujet notre *Guide iconographique*.

4. Citations

Pour des raisons de droits de reproduction, les citations d'œuvres textuelles qui ne sont pas dans le domaine public ne pourront pas dépasser 3 lignes Word, et une même œuvre ne pourra pas être citée plusieurs fois. Vous pouvez toutefois pallier cette difficulté en narrativisant ce que vous souhaitez citer.

IV. Budget

- ArTeC se charge de définir le budget.
- Il n'y a pas de budget prévu pour l'iconographie.

Suivi éditorial Hybrid

Co-direction du numéro et ArTeC

1. Appel à contribution
2. Remise de l'ensemble des articles, de l'iconographie et d'un sommaire à ArTeC

Co-direction scientifique d'*Hybrid* et ArTeC

3. Coordination de l'évaluation en double aveugle avec l'aide d'ArTeC
4. Validation finale des articles par les co-directrices d'*Hybrid*

ArTeC

5. Relecture orthotypographique des articles
6. Mise en traduction des articles
7. Validation finale des articles FR et EN sur Word par les auteurs et autrices. Une fois les articles validés, il n'est plus possible de les modifier.
8. Remise de l'ensemble des textes aux Presses de Vincennes

PUV

9. Relecture et préparation des textes pour mise en ligne sur OpenEdition
10. Envoi des BAT PDF aux auteurs et autrices, puis à ArTeC pour validation finale
11. Envoi du BAT de la mise en ligne sur OE à ArTeC et aux auteurs et autrices
12. Parution

ArTeC + co-direction du numéro

13. Promotion de la revue
14. Organisation d'un événement/lancement